

FAITS DIVERS

STRASBOURG

Feu de cave : trois intoxications légères

Les sapeurs-pompiers sont intervenus pour un feu de cave dans un immeuble de douze étages, hier vers 15 h 45, rue Jean-Baptiste-Pigalle à Haute-pierre. Ils ont rapidement éteint l'incendie mais ont dû longuement ventiler les locaux. Trois personnes ont été légèrement incommodées par les fumées, sans que leur état nécessite un transport à l'hôpital.

Le voleur de sac remet ça

Un homme de 36 ans a été interpellé vers 2 h 30 dans la nuit de vendredi à samedi au centre-ville de Strasbourg. Il tenait un sac à main féminin. Les policiers ont rapidement fait le lien avec une jeune femme qui venait de signaler la vol de son sac au cours de la soirée dans un bar de la ville. Le suspect était également en

possession du téléphone portable d'un autre client de l'établissement. Il a été placé en garde à vue au commissariat et devrait être déféré aujourd'hui devant le magistrat de permanence du parquet de Strasbourg en vue d'une comparution immédiate. L'homme avait été condamné le mois dernier à six mois d'emprisonnement ferme pour vol.

Le véhicule ne s'enflamme pas

Vers 3 h dans la nuit de vendredi à samedi, un individu s'est attaqué à deux véhicules dont il a brisé une vitre, rue de l'Indre au Neuhoef. Il a jeté une bouteille incendiaire dans l'habitacle de l'une des voitures mais a été interpellé par les policiers avant le départ de feu. Le jeune homme tout juste majeur était par ailleurs en possession d'une petite quantité de résine de cannabis. Il a été emmené au commissariat et placé en garde à vue.

VITE DIT

PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Podemos à Nuit Debout

Nuit Debout s'est repeuplé d'une centaine de personnes lundi soir, à l'occasion de l'intervention d'une députée européenne de Podemos, Tania González Peñas. Le mouvement des Indignés, dont se réclame le parti politique espagnol, est en effet une source d'inspiration pour les NuitDeboutistes. Devant la foule, elle a décrit le Parlement européen comme « une immense machine bureaucratique où beaucoup de choses sont faites, mais pas beaucoup de politique démocratique ». En espagnol, traduite aussitôt par une interprète, elle a exhorté le mouvement à continuer la lutte avec espoir, certaine que « les choses peuvent changer ».

STRASBOURG

L'Institut des droits de l'homme devient fondation René-Cassin

Créé en 1969 sous le statut d'association de droit local, l'Institut international des droits de l'homme est devenu, le 11 décembre 2015 par décret du Conseil d'État, une fondation reconnue d'utilité publique : la fondation a été baptisée René-Cassin, du nom de son fondateur, prix Nobel de la Paix et ancien président de la Cour européenne des droits de l'homme. Vendredi à l'hôtel de ville, le maire Roland Ries et Jean-Paul Costa, président de l'Institut international des droits de l'homme, ont signé les nouveaux statuts de la structure. Ces derniers lui permettront « de conforter sa notoriété internationale, d'élargir son partenariat » et surtout de « rechercher des financements dans de meilleures conditions ». La fondation a vocation à poursuivre les missions de l'Institut et d'œuvrer pour la promotion des droits de l'homme par l'enseignement et la recherche. Elle organisera cette année deux nouvelles sessions de forma-

tion délocalisées en droit international des droits de l'homme à Buenos Aires et à Yaoundé en plus de celles de Bamako, Beyrouth, Dakar, Abidjan et Port-au-Prince. Un 19^e cours d'été sur le droit des réfugiés à Strasbourg est aussi au programme, ainsi que la 47^e session annuelle d'enseignement portant sur le thème « Conflits armés et droit international des droits de l'homme », en juillet à Strasbourg.

PARTENARIAT

Le maire de Kayseri à Strasbourg

Mustafa Celik, le maire de la ville turque de Kayseri, partenaire de la ville de Strasbourg, a participé à l'inauguration du festival d'Anatolie du printemps, vendredi à Strasbourg. L'événement est organisé par la Diti Strasbourg, l'organisation para gouvernementale turque qui traite des affaires religieuses. Le partenariat avec la ville de Kayseri avait fait polémique lors du précédent mandat municipal en raison de l'appartenance de la municipalité à l'AKP, le parti islamo-conservateur au pouvoir en Turquie.

ILLKIRCH- GRAFFENSATDEN

Le CHP fête son premier anniversaire

Le premier parti d'opposition turc, le CHP, a fêté il y a quelques jours le premier anniversaire de son implantation en Alsace. Cette implantation s'est faite à la faveur des élections législatives turques de 2015 qui étaient ouvertes aux Turcs ou Franco-Turcs résidant en France. Plus de 400 personnes ont participé à la réunion d'anniversaire à Illkirch dans la salle R316 en présence de la vice-présidente du CHP, Zeynep Atiok, venue de Turquie pour l'événement. À noter que le secrétaire du CHP à Strasbourg, Emre Cam, est membre du bureau national du CHP.

GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL Réunion d'information sur le GCO

Questions-réponses avec Vinci

Jeudi, les municipalités de Dingsheim, Griesheim-sur-Souffel et Pfulgriesheim avaient convié à une réunion d'information sur le GCO. Surprise : des collaborateurs de Vinci étaient invités aussi. La mobilisation contre le projet mais aussi le calendrier de réalisation se précisent.

« Vous imaginez la taille de tapis rouge qu'on leur déroule », a ironisé René Wunenburger, maire de Griesheim-sur-Souffel, devant les 300 personnes présentes. Lui et ses collègues avaient organisé cette soirée dans le souci de partager des informations. « Il faut connaître un projet si on veut le combattre », a ajouté André Jacob, maire de Pfulgriesheim. Le décor était planté. Gaston Burger, maire de Dingsheim, a par la suite présenté en grandes lignes la variante retenue estimée à 550 M€.

La construction dès 2018

Le 2 mai, les mairies ont reçu un arrêté demandant l'autorisation d'accès des propriétés privées en vue de la réalisation de travaux préparatoires. « Des interventions ponctuelles par sondage se feront début août, d'autres analyses suivront après la récolte », a confirmé André Griebel, de la filiale Socos de Vinci, tout en soulignant la volonté de communiquer autour du projet. Il a aussi détaillé le planning : après l'étape de conception, la construction démarrerait début 2018 pour une livraison fin 2020. Jeudi, on apprenait aussi que les trois municipalités, opposées depuis 15 ans au projet, avaient déposé le 29 mars un recours gracieux portant sur le



Accueil « chaleureux » pour Vinci. PHOTO DNA - E.K.

déplacement de l'aire de stockage de camions (6 ha) sur le ban de Pfulgriesheim et celle de service (18 ha) sur le ban de Griesheim-sur-Souffel. Élément nouveau intervenu en janvier. « C'est à cause de la zone de protection stricte du grand hamster. Malgré l'annulation des arrêtés, les dispositions restent en vigueur et on ne peut pas implanter les aires plus au sud », a noté André Griebel. « Les besoins de celles-ci ont été confirmés par l'État, et elles se trouveront malheureusement, sur ces communes. » Vous l'aurez compris : il ne faut pas confondre le rôle de concessionnaires exécutants et décideurs. « Vinci, ce sont des lobbyistes qu'on ne peut dédouaner. » Luc Huber, président du collectif, très applaudi, poursuit : « Il

faut trouver les bonnes solutions pour éviter le passage de tant de poids lourds chez nous. Il faut mettre en place l'éco-taxe », sachant qu'Alsace Nature a engagé une mise en demeure de l'État à ce sujet. « Mais notre principal ennemi, c'est la résignation. Si on se révolte, on peut réussir. »

« C'est une supercherie »

Concernant le problème d'eau de ruissellement, Philippe Ravache (Socos) a annoncé de nouvelles études avant le projet sommaire pour arriver à une nouvelle enquête publique prévue à l'échéance de l'été 2017. La première étude comportait déjà un dossier d'impacts. « Les aires étant considérées comme annexes ne nécessitaient par contre pas de nouvelle enquête, selon lui.

Il était aussi question des ouvrages entraînant des impacts sonores et visuels. Ainsi un passage d'une hauteur de 7 à 8 m est prévu au-dessus de la Souffel. À Vendenheim, trois ouvrages ont été finalement remplacés par un pont qui culmine à 16 m (« à cause de la LGV et du raccord autoroutier », selon André Griebel). Un autre viaduc traversera la Bruche

(470 m de long et environ 20 m de haut).

Au vu de ces informations, la salle était loin d'être rassurée. « Dans un reportage sur Canal +, Roland Ries affirmait qu'on allait construire pour une raison de santé publique. C'est une supercherie. On nous raconte des conneries », s'est offusqué Didier Mirabel, médecin du travail. « On crée de nouveaux bouchons. La solution qu'ils vont trouver par la suite, c'est faire une bretelle entre Stutzheim et Oberhausbergen », a prévenu Gérard Klein, ancien responsable de la maîtrise foncière des autoroutes. « Ceux qui pensent que ça va désengorger l'autoroute A35 se trompent, vu le report du trafic auquel il faut s'attendre », a martelé Gaston Burger. « À Strasbourg, on leur ment. Le GCO n'est bon ni pour nous ni pour les Strasbourgeois », a conclu René Wunenburger. Et d'ajouter : « Merci Vinci de vous être prêt à cet exercice, mais vous ne nous avez pas convaincus. » ■

EVA KNIERIEMEN

Le samedi 28 mai. Inauguration de la 7^e cabane anti-GCO, de 10 h à 13 h. Convergence des participants pour rejoindre le lieu de la manifestation situé sur la RD 64 entre Pfulgriesheim et Offenheim, dès 9 h à partir des points de rassemblement dans les trois villages.

L'AGENDA CIRCULATION

NEUDORF

Rue du Tabac

➤ JUSQU'AU 20 MAI ENVIRON, DE 7 H 30 À 18 H. Lors des travaux d'aménagement d'une entrée cochère et de réfection de trottoir à effectuer dans la rue du Tabac, au droit de l'immeuble n° 9, les mesures de circulation et de stationnement suivantes y seront instaurées : trottoir ponctuellement interrompu ; rétrécissement ponctuel de la chaussée ; vitesse limitée à 30 km/h au droit ; stationnement interdit et qualifié gênant.

POLYGONE

Rue Antoine-Becker

➤ AVEC EFFET IMMÉDIAT JUSQU'AU VENDREDI 20 MAI ENVIRON. Afin de pouvoir assurer en toute sécurité les travaux de raccordement électrique à effectuer par la société S2EI, aux abords de l'ensemble immobilier en travaux, bordé par l'allée Reuss, en face de l'immeuble n° 60, la rue Antoine-Becker, côté pair entre l'allée Reuss et la rue du Vercors, et la rue Édouard-Courvey, en face des n° 1 à n° 3, les mesures de circulation et de stationnement ci-après y seront instaurées : trottoir ponctuellement interrompu ou rétréci ; rétrécissement ponctuel de la chaussée pour la mise en

place de l'atelier de travail ; uniquement dans la rue Antoine-Becker, côté pair entre l'allée Reuss et la rue du Vercors, et la rue Édouard-Courvey ; vitesse limitée à 30 km/h et dépassement interdit ; stationnement interdit et qualifié gênant ; dans l'allée Reuss, côté impair uniquement, en face de l'immeuble n° 60 ; dans la rue Antoine-Becker, côté pair et impair, entre l'allée Reuss et la rue du Vercors ; dans la rue Édouard-Courvey, côté pair et impair, en face des n° 1 à n° 3.

place de l'atelier de travail ;

uniquement dans la rue Antoine-Becker, côté pair entre l'allée Reuss et la rue du Vercors, et la rue Édouard-Courvey ; vitesse limitée à 30 km/h et dépassement interdit ; stationnement interdit et qualifié gênant ; dans l'allée Reuss, côté impair uniquement, en face de l'immeuble n° 60 ; dans la rue Antoine-Becker, côté pair et impair, entre l'allée Reuss et la rue du Vercors ; dans la rue Édouard-Courvey, côté pair et impair, en face des n° 1 à n° 3.

KRUTENAU

Rue du Renard-Préchant

➤ JUSQU'AU VENDREDI 20 MAI. Lors des travaux de réfection partielle de chaussée à effectuer dans la rue du Renard-Préchant, les mesures suivantes y seront instaurées : trottoir ponctuellement rétréci ; rétrécissement ponctuel de la chaussée ; mise en impasse de la totalité de la voie ; mise à double sens de circulation de part et d'autre de la zone d'intervention ; sens unique de circulation alternée ; stationnement interdit et qualifié gênant.

ESPLANADE

Rue de Palerme

➤ JUSQU'AU VENDREDI

20 MAI. Lors des travaux de réfection partielle de chaussée à effectuer dans la rue de Palerme, entre son intersection avec la rue du Jura et son débouché sur la rue du Rome, les mesures suivantes y seront instaurées : trottoir ponctuellement rétréci ; rétrécissement ponctuel de la chaussée ; sens unique de circulation alternée ; stationnement interdit et qualifié gênant.

KOENIGSHOFFEN

Rue Valérien

➤ JUSQU'AU 20 MAI, DE 7 H 30 À 16 H 30. Lors des travaux de branchement à effectuer sur le réseau de gaz dans la rue Valérien, à hauteur de l'immeuble n° 8, les mesures suivantes y seront instaurées : trottoir ponctuellement interrompu ; stationnement interdit et qualifié gênant.

PORT DU RHIN

Place Henri Levy

➤ JUSQU'AU 24 MAI. Lors des travaux de pose de fourreaux entre deux chambres souterraines du réseau de télécommunication S.F.R sur trottoir sur la place Henri Levy, à l'angle avec la rue du Bassin du Commerce, les mesures suivantes seront instaurées : trottoir ponctuellement interrompu ou rétréci ; stationnement interdit et qualifié gênant.

L'AGENDA

STRASBOURG

Soirée d'information gratuite sur la synergie salariés-bénévoles

➤ MARDI 24 MAI. La maison des associations et l'Office des sports de Strasbourg organisent une soirée d'information collective mardi 24 mai, de 18 h 15 à 20 h 15 sur le thème : « Associations : une synergie bénévoles/salariés nécessaire ! » Quelles contraintes ? Quels mécanismes ? Comment répondre aux attentes très différentes ?

L'événement sera animé par Claude Schneider, président de l'Office des sports.

Inscriptions dès maintenant auprès de Fabienne Orban : conseils@mdas.org

Événement Facebook dédié : <https://www.facebook.com/events/268664723476824/>

T.D.P. METZGER

● DÉMOLITION
Maisons, granges, hangars,...

● ASSAINISSEMENT
Tout à l'égout, fosses septiques, drainages,...

● TERRASSEMENT
Cours, chemins, piscines, maisons,...

● PAVAGE-MACADAM

MERTZWILLER
03 88 09 74 40

À VOTRE SERVICE
DEPUIS PLUS DE 10 ANS

Boutique ELFI-SHOP
Prêt-à-porter dames et hommes du 42 au 58

Spécial Fête des Mères

du 17 au 28 mai
sur 1 article de votre choix
RAYON DAME

-20%*
Un accessoire de mode OFFERT pour tout achat

27, rue de la Nouvelle-Eglise - MUNDOLSHEIM - Tél. 03 88 20 18 15
Fermé les lundis

* sauf promotions en cours